

Analyse budgétaire 2015

L'exécution budgétaire a été réalisée à hauteur de 81,7% pour les dépenses de fonctionnement et de 104,2% pour les recettes ce qui témoigne de la justesse du budget prévisionnel établi et de la rigueur qui a accompagné cette année en termes de maîtrise des dépenses.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 5,8% entre 2014 et 2015 alors que dans le même temps les produits de fonctionnement ont baissé de 2,3% permettant un excédent de fonctionnement de 260993.51€ en augmentation de 30616.63€ soit +13,29%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement général des services municipaux, c'est-à-dire l'eau, l'électricité, les fournitures des différents services y compris la cantine et l'école, l'entretien des bâtiments, voiries et réseaux communaux, les frais d'affranchissements et de télécommunication, les taxes et impôts acquittés par la commune, ... Elles représentent un peu plus du quart du budget de fonctionnement de la commune (25,18%) et ont baissé notablement (-5,2%).

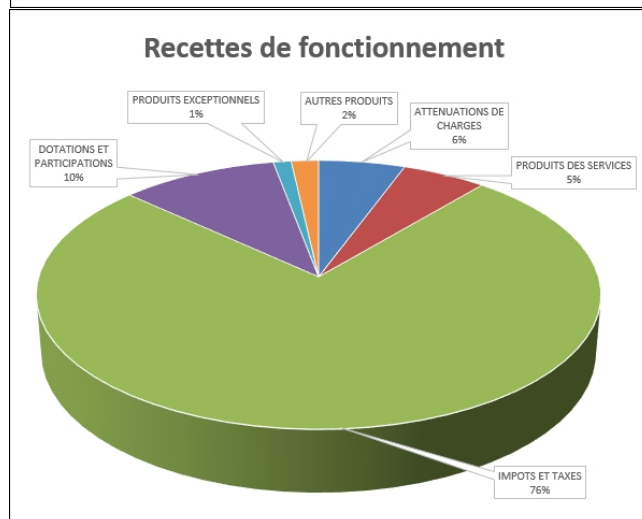
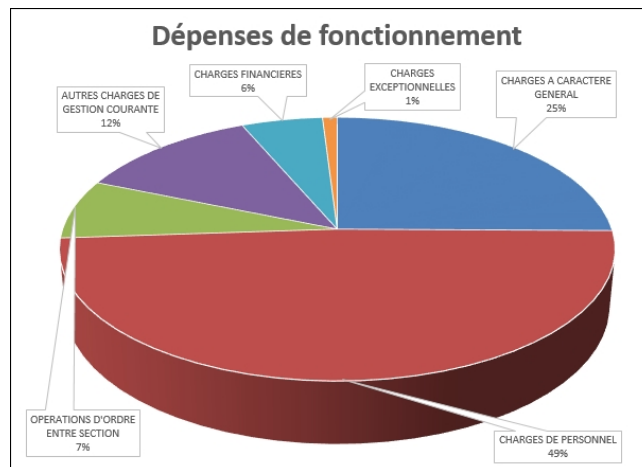
Les charges de personnels, premier poste de dépenses budgétaires (48.73%) ont baissé de manière significative de 47636.75€ en 2015 soit -9,3%. Cela s'explique principalement par une gestion plus rigoureuse des remplacements qui ne sont pas systématiques et par la non reconduction de certains contrats. Il faut également signaler un départ en retraite non remplacé au niveau des services administratifs. Une meilleure organisation des services a permis de mieux valoriser les personnels municipaux dont certains se sont particulièrement investis dans certaines activités et travaux.

Le poids de la masse salariale reste encore plus élevé que la moyenne des communes de même importance mais les efforts engagés pour maîtriser les coûts salariaux permettent de noter une diminution de l'écart d'année en année. Aujourd'hui, les personnels municipaux sont au nombre de 14 soit 7 aux services périscolaires dont 4 personnels en contrats aidés, 3 aux services administratifs, 3 aux services techniques et 1 à la médiathèque.

Les autres charges de gestion courante regroupent les indemnités des élus, les subventions accordées, notamment aux associations, les contributions à différents organismes, Elles sont restées stables avec une diminution de 0,4%.

Les charges financières, correspondant aux intérêts des emprunts contractés par la commune, représentent 5,46% des dépenses de fonctionnement. Elles ont augmenté de 38,8% du fait de l'emprunt contracté pour la construction de la seconde tranche du groupe scolaire. Ces charges devraient diminuer dans les prochaines années du fait du rachat de l'emprunt contracté pour l'achat de la propriété en entrée de ville et de l'arrivée à terme de certains emprunts. L'endettement de la commune est assez élevé ce qui est normal compte tenu des investissements importants réalisés ces dernières années mais le poids de l'annuité reste très raisonnable et supportable pour le budget municipal.

BUDGET COMMUNAL 2015 SECTION FONCTIONNEMENT	
FONCTIONNEMENT	2015
DEPENSES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	238478,99
CHARGES DE PERSONNEL	461657,39
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	69309,78
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	116674,22
CHARGES FINANCIERES	51729,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9386,66
DIVERS	0,00
TOTAL	947236,55
RECETTES	
ATTENUATIONS DE CHARGES	67993,31
PRODUITS DES SERVICES	66397,45
IMPOTS ET TAXES	914530,00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	123756,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14097,31
AUTRES PRODUITS	21455,00
TOTAL	1208230,06



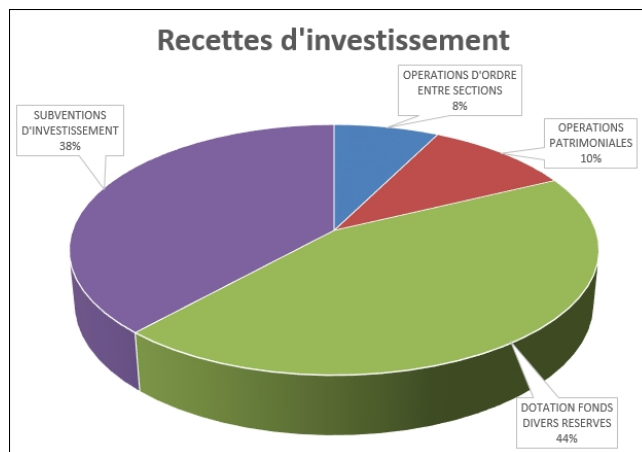
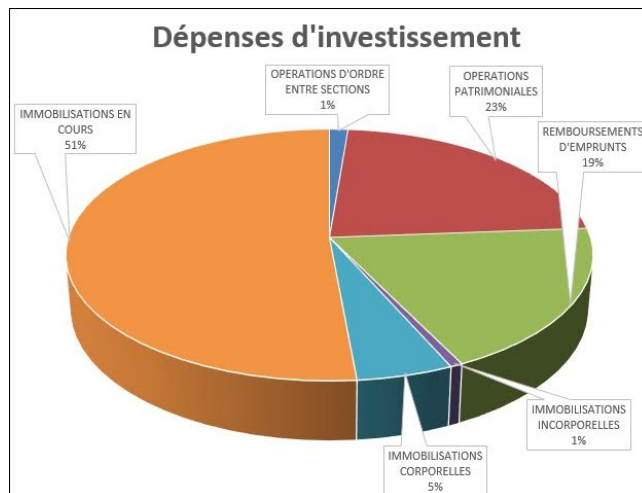
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les impôts et taxes perçues constituent l'essentiel des ressources budgétaires de la commune (75,69%). Ces recettes regroupent les impôts acquittés par les particuliers et les entreprises présentes sur la commune et elles ont légèrement baissé par rapport à 2014 (-1,5%).

Les produits des services correspondent essentiellement aux recettes des repas facturés dans le cadre de la cantine scolaire, de la garderie et des activités périscolaires. Ils ont augmenté de 66,4% en raison d'un report de facturation de 2014 sur l'année 2015 consécutif aux délais de mise en place du logiciel informatique de gestion des réservations et de facturation.

L'excédent antérieur reporté correspond au résultat comptable de l'année 2014.

Les dotations et participations regroupent les dotations versées à la commune par l'Etat et les collectivités territoriales. Ces dotations sont en diminution de 9,2% par rapport à 2014 du fait de la baisse des dotations de l'Etat en particulier et représentent 10,24% des produits.



BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les immobilisations correspondent aux biens propriétés de la commune (immobilisations corporelles) comme les bâtiments, les véhicules, les matériels de bureau, le mobilier des services, ...) mais également aux biens immatériels nécessaires au fonctionnement des services (immobilisations incorporelles) comme les licences, les droits intellectuels, ...

Les dépenses d'investissement ont été logiquement plus modérées en 2015 car l'essentiel des factures afférentes à la construction de l'école maternelle et de l'espace mixte a été acquitté sur 2014. Elles se sont montées à 430110,97€.

Les recettes d'investissement ont quant à elles été plus importantes en 2015 du fait que la plus grande partie des subventions a été versée sur l'exercice. Elles se sont montées à 932125,19€.

La section d'investissements a donc réalisé cette année un excédent budgétaire de 502014,22€.

BUDGET COMMUNAL 2015 SECTION INVESTISSEMENT	
INVESTISSEMENT	2015
DEPENSES	
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	5575,00
OPERATIONS PATRIMONIALES	96826,41
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	81189,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2829,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22404,44
IMMOBILISATIONS EN COURS	221287,08
TOTAL	430110,97
RECETTES	
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	69309,78
OPERATIONS PATRIMONIALES	96826,41
DOTATION FONDS DIVERS RESERVES	409292,25
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	356696,75
TOTAL	932125,19

Conclusion : La maîtrise des dépenses, tant d'investissement que de fonctionnement, permet aujourd'hui de continuer à dégager de l'excédent budgétaire et d'envisager de continuer à ne pas augmenter les impôts en 2016.